



VILLE DE DUGNY
SEINE-SAINT-DENIS

PARIS TERRES D'ENVOL
Direction des Actions Educatives

01.49.92.66.70

A Dugny, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur, chers parents,

Le plan de déconfinement annoncé par le gouvernement a prévu la réouverture des écoles maternelles et élémentaires dès le 11 mai prochain.

Suite à cette annonce et à la situation du département toujours classé en zone rouge, nous avons étudié avec le plus grand sérieux les conditions d'un retour avec nos moyens tant humains que matériels.

Le protocole sanitaire très strict édité par le ministre de l'Education Nationale sur lequel nous devons nous appuyer s'avère difficile à réaliser pour nos écoles maternelles. Pour nos écoles élémentaires, cela demande une logistique humaine et matérielle qui est difficile à mettre en œuvre dans un laps de temps aussi court.

Après concertation avec les directeurs des écoles de la ville, la Municipalité a décidé de la fermeture des écoles maternelles jusqu'au 2 juin. La situation sera de nouveau étudiée fin mai. Et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions prises.

Pour les écoles élémentaires, nous avons décidé de les rouvrir à compter du 25 mai. L'école reviendra vers vous pour vous communiquer les élèves concernés en priorité.

L'accueil des enfants de personnels prioritaires continuera d'être assuré.

Afin de ne pas pénaliser les parents contraints de reprendre leur activité professionnelle, un accueil sera proposé en accueil de loisirs à partir du 14 mai, de 8h à 18h. Ce service sera réservé aux enfants dont les deux parents travaillent à l'extérieur du domicile (ou un parent en cas de famille monoparentale), sur justificatif de l'employeur. Un repas sera servi aux enfants présents à compter du 18 mai. Seuls les repas seront facturés selon le quotient familial, l'accueil sera entièrement gratuit. Les parents intéressés devront se rapprocher du guichet unique au 0149340234.

Une attestation de fermeture des écoles sera disponible sur le site internet de la ville ou au service enseignement.

Tél.: 01 49 92 66 66
www.ville-dugny.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. Le Maire

HOTEL DE VILLE
1 rue de la Résistance
93440 DUGNY

Notre priorité est et restera la sécurité et la santé des enfants ainsi que de toutes le personnes présentes dans nos écoles : enseignants, atsems, animateurs, agents d'entretien, etc.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents l'expression de mes sentiments dévoués. *et très cordiaux -*



Le Maire

[Handwritten signature]
André VEYSSIERE